



Voler B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Ri

Mc
I

20007846

neergelegd/ontvangen op

102 JAN. 2020

ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtelijke Griffie Brussel

N° d'entreprise : 0715.441.019

Dénomination

(en entier) : SEFOPLUS OFF

(en abrégé) :

Forme juridique : Organisme de financement de pensions

Siège : Boulevard de la Woluwe 46, 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Objet de l'acte : Nominations - Cessations

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 décembre 2018

"Le Conseil d'Administration nomme les membres suivants pour siéger à la Gestion Journalière, outre le coordinateur de Sefoplus OFF, pour une durée de quatre ans :

Qualité :

Représentant des employeurs

Représentant des employeurs

Représentant des travailleurs

Représentant des travailleurs

(...)

Nom et Prénom

MISSANTE Luc

ERALY Kristof

DE PRETER Lieve

MAGNUS Ortwin

Le Conseil d'Administration charge Isabelle De Somviele, du cabinet d'avocats Claeys & Engels, établi Boulevard du Souverain 280 à 1160 Bruxelles, avec le droit d'être remplacée par n'importe quel avocat de Claeys & Engels, de remplir les formalités nécessaires afin de publier toutes les nominations et autres décisions dans les Annexes du Moniteur belge, en ce compris la signature des formulaires."

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2019

"La composition du Conseil d'Administration est modifiée comme suit :

• Angelo Basile (7170 Manage, Avenue Albert 1er 26) n'est plus en service à la MWB depuis le 20/11/2018 et a par conséquent, conformément aux statuts, démissionné de plein droit à cette date. Pour le remplacer, l'Assemblée générale nomme Jean-Michel Hutsebaut (Rue du Curé 20 - 4280 Moxhe) administrateur pour la durée restante du mandat (soit jusqu'au 15/11/2022) à partir du 21/01/2019. Ce mandat est exécuté en collège ;

• Katrien Verwimp (1800 Vilvoorde, Breemputstraat 50) n'est plus en service à la CSC Metea depuis le 01/11/2018 et a par conséquent, conformément aux statuts, démissionné de plein droit à cette date. Un remplaçant sera proposé à court terme par le Conseil d'Administration pour ce mandat.

Dans ce cadre, le cabinet Claeys & Engels, Boulevard du Souverain 280 à 1160 Bruxelles (Isabelle De Somviele, ayant le droit d'être remplacée par n'importe quel avocat de chez Claeys & Engels) a reçu une procuration pour remplir les formalités requises par la loi auprès du greffe du tribunal des entreprises (ancien tribunal de commerce) dans le cadre du dépôt/de la publication de la nomination et des démissions susmentionnées (y compris la signature des formulaires de publication).

L'Assemblée générale prend note du fait qu'Angelo Basile a démissionné de plein droit le 20/11/2018 en tant que membre du Comité d'Investissement. Le Conseil d'Administration présentera et nommera un remplaçant à court terme."

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2019

"Katrien Verwimp (1800 Vilvoorde, Breemputstraat 50) n'est plus au service d'ACV Metea depuis le 01.11.2018 et a par conséquent, conformément aux statuts, démissionné de plein droit de son mandat d'administrateur à cette date. L'Assemblée Générale prend acte de cette démission. L'Assemblée Générale a nommé en remplacement par décision unanime Veerle Cnop (Korporaal Tresginiestraat 51, 1980 Zemst), avec

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

effet à partir de la date de signature de ce procès-verbal, en tant qu'administrateur pour la durée restante du mandat (à savoir jusqu'au 15.11.2022). Ce mandat est mis en œuvre collégalement.

Marie Van Breusegem (Rue Auguste Dandoy 13, 5000 Namur) n'est plus au service de Coberec depuis le 16.11.2018 et a par conséquent, conformément aux statuts, démissionné de plein droit de son mandat d'administrateur à cette date. L'Assemblée Générale prend acte de cette démission. L'Assemblée Générale a nommé en remplacement par décision unanime Raphaëlle Pollet (Avenue Prekelinden 72, 1200 Sint-Lambrechts-Woluwe), avec effet à partir de la signature de ce procès-verbal, en tant qu'administrateur pour la durée restante du mandat (à savoir jusqu'au 15.11.2022). Ce mandat est mis en œuvre collégalement.

Dans ce cadre, une procuration a été donnée au cabinet Claeys & Engels, Boulevard du Souverain 280 à 1160 Bruxelles (Isabelle De Somviele, avec le droit d'être remplacée par tout autre avocat de Claeys & Engels) en vue d'exécuter l'ensemble des formalités requises par la loi auprès du Tribunal de l'Entreprise (auparavant le Tribunal de Commerce) dans le cadre du dépôt/de la publication des nominations et démissions précitées (en ce compris la signature des formulaires de publication)."

Isabelle De Somviele, Avocat Claeys & Engels

Mandataire spécial

Sont également déposés :

- Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 4 décembre 2018
- Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2019
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2019

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/01/2020 - Annexes du Moniteur belge